

3814

MARSEILLE-ALTERNATIVE

TABLE RONDE DU 18 mars 1995, 15 heures, Faculté des Sciences économiques.

Marseille: avenir et territoires

La séance s'ouvre à 15 heures 30 par une introduction de Christian BRUSCHI:

Chr. Bruschi:

Le thème qui sera abordé cet après-midi, dans son titre même, avenirs et territoires (nous soulignons le pluriel), indique explicitement que selon nous, Marseille s'inscrit dans divers espaces, que son avenir dépend en grande partie des relations entre ces territoires, territoires réels bien circonscrits et territoires virtuels. Ce qui frappe tout d'abord, c'est le paradoxe multiséculaire entre l'exiguïté du territoire marseillais et la façade maritime qui offre à Marseille un immense prolongement. Marseille s'inscrit dès le début dans ce paradoxe. Marseille a longtemps tourné le dos à son arrière-pays pour ne regarder que vers la mer, la Méditerranée, le monde. Aujourd'hui, les choses changent, et on observe que les territoires dans lesquels Marseille peut s'inscrire sont à la fois multiples et complexes: au territoire marseillais proprement dit, peuvent s'ajouter la communauté de communes, le département, la région, l'aire métropolitaine (à géométrie variable, il est vrai), et le grand delta. De cela découle une complexité entre les territoires administratifs qui ne sont pas indifférents aux enjeux sociaux et politiques, et les territoires à vocation économique, qui sont parfois aussi à la recherche d'institutionnel. A une échelle plus vaste, on observe le même rapport entre la multiplicité et la complexité des territoires: l'Europe, la Méditerranée (et quelle Méditerranée? seulement la Méditerranée occidentale?) la Méditerranée espace intermédiaire entre Marseille et le monde. (Marseille a-t-elle un rapport direct avec le monde?). On note une complémentarité avec les autres zones méditerranéennes et avec l'Europe du nord. Enfin l'avenir du Maghreb détermine-t-il l'avenir de Marseille?... La première ambition de cette table ronde, c'est d'essayer de procéder à une mise en ordre intellectuelle et à une mise en perspective. Christian Apothéloz, journaliste spécialisé dans les affaires économiques animera cette table ronde.

Chr. Apothéloz:

Les cinq intervenants parleront dans l'ordre suivant: Michel Lorne, fonctionnaire spécialiste de l'aménagement du territoire; Emile Témime, professeur émérite à l'Université de Provence; Philippe Langevin, économiste; Bernard Morel, économiste; Xavier Gisard, directeur d'une société de consultants, qui a récemment écrit un ouvrage: "La Méditerranée inquiète".

M. Lorne:

Je ne me limiterai pas au territoire marseillais. Autrefois, si les communes étaient un cadre approprié à l'expression de la démocratie locale, aujourd'hui les choses sont différentes: beaucoup de questions se traitent à un niveau qui dépasse largement le cadre communal; même pour une grande commune comme la commune de Marseille, on ne peut se limiter au cadre communal. Un certain nombre d'outils qui ont été mis en place par l'Etat central pour dépasser le niveau communal permettent de traiter les problèmes à un niveau plus élevé: c'est

le cas des transports qui impliquent des échanges entre les différentes communes, c'est le cas des déchets urbains. Pour remédier aux difficultés nées de ce fractionnement administratif, un certain nombre de ces outils évoqués plus haut ont été mis en place par le législateur et le pouvoir central depuis une trentaine d'années et quelquefois plus: les syndicats intercommunaux, les districts urbains, les communautés urbaines (à Lyon, Lille ou Bordeaux par exemple, mais pas à Marseille); un nouvel outil a été mis en place très récemment par la loi Joxe de février 1992 qui porte "organisation territoriale de la République" et qui institue des communautés de villes et des communautés de communes qui ne sont pas figées (pas entièrement du moins), et qui sont un instrument à compétence double:

- aménagement du territoire
- économique

plus quelques autres compétences facultatives. A titre d'exemple, la communauté de communes de Marseille a pris la compétence "environnement." Par ailleurs, il existe des outils de planification pour mettre en oeuvre un certain nombre d'actions économiques et d'organisation du territoire. Il y a enfin les programmes communautaires européens.

Il y a plusieurs façons d'aborder ces problèmes: au niveau de l'agglomération (une agglomération = un ensemble habité sans discontinuité de plus de 200 mètres entre les habitations), Marseille et Aix forment désormais une seule agglomération. Le Pays qui a été défini par la loi récente sur l'aménagement du territoire permettra - particulièrement en zone rurale - de mieux organiser les solidarités entre les entités administratives. Puis les aires métropolitaines et enfin les régions qui ont une compétence définie par la loi en matière d'aménagement du territoire et d'organisation économique.

D'autre part, en dehors de toute logique institutionnelle, on peut appréhender la réalité de territoires dont le fonctionnement est bien réel:

-L'espace urbain, qui existe entre Sète, Montpellier, Orange et Hyères, dont la densité est comparable à celle d'autres grandes régions européennes comme la Randstad néerlandaise

-L'espace culturel ou historique méditerranéen, dont le référent est l'histoire commune aux pays méditerranéens

-Le grand delta, qui intéresse les trois régions Paca, Rhône-Alpes, Languedoc-Roussillon.

-Enfin, au-delà des frontières nationales, des logiques territoriales se mettent en place, avec des hésitations, autour de l'aire méditerranéenne Espagne-France-Italie, ou également dans une solidarité des Alpes latines, les Alpes cessant d'être une barrière pour être un lien en même temps qu'un enjeu entre les régions fortement polarisées de la plaine du Pô, de celle du Rhône et des rivages de la Méditerranée. Les données générales de politique européenne et méditerranéenne (problème des pays du Maghreb) interviennent de plus en plus fortement. Quant à la question de l'exercice de la démocratie dans ces territoires, elle est problématique puisqu'à ces différents niveaux ne correspondent pas une représentation démocratique au premier degré, mis à part la seule commune (par exemple, la représentation dans les communautés de communes, la représentation des élus n'est qu'une représentation au deuxième degré).

Nous pensons qu'à la veille des élections municipales, il y a lieu d'envisager les questions, les intérêts qui dépassent largement les problèmes communaux.

Chr. Apotheloz:

Avant de revenir sur l'implication réciproque de ces différents niveaux dans notre région, nous allons faire un retour sur l'histoire.

E. Témine:

Nous voudrions souligner d'emblée que la notion de l'espace qui nous semble importante est celle d'un espace nécessairement mouvant, ouvert et soumis à l'extérieur: les enjeux marseillais sont impossibles à appréhender au stade d'une commune; la citoyenneté doit prendre en compte cette ouverture à l'extérieur.

Deuxième point à souligner, c'est que la complémentarité naturelle entre la rencontre, le passage (entre la terre et la mer, entre les routes naturelles de la Méditerranée, du port et de la voie rhodanienne) s'accompagne d'une contradiction dans la manière dont historiquement cette nécessaire complémentarité n'a pas été prise en compte dans le passé par les décideurs économiques et politiques, qui se sont trop souvent limités au strict cadre marseillais. Il suffit d'évoquer par exemple le cas du chemin de fer entre Marseille et Aix, ou bien la question de l'acheminement des eaux de la Durance à Marseille, problèmes qui ont été conçus en termes d'opposition entre les deux communes, alors que naturellement elles sont complémentaires; cela doit être un enseignement pour l'avenir. Cette conscience de la communauté d'intérêts doit s'étendre au-delà de ces deux villes. Quant à l'espace plus vaste que l'arrière pays aixois et marseillais qui est l'espace méditerranéen, l'espace ouvert, l'espace de la mer, il se définit selon nous en prenant en compte un espace plus large que celui de la Méditerranée occidentale, (qui du reste n'a pas toujours été l'espace prioritaire de Marseille: Marseille se tourne aussi bien vers l'ouest, Gibraltar, que vers l'est, Suez), un espace donc qui s'étend vers l'Orient, l'Extrême-orient. Cet Extrême-orient est actuellement de nouveau un partenaire privilégié de par son développement économique accéléré. Par ailleurs, cet espace ouvert, large, englobe le monde africain, qui historiquement constitue l'espace de développement de Marseille. Par conséquent, le concept adéquat, selon nous, est celui d'un espace de développement de communication: Marseille est un passage entre des mondes divers, le Nord et le Sud, mais aussi l'Est et l'Ouest, dont la logique de circulation est au moins aussi importante que la logique Nord-Sud.

Pour conclure, nous pensons que le débat s'articule autour des deux problématiques: nouvelle définition d'un espace de citoyenneté qui doit dépasser le cadre communal et d'un espace de développement à la fois économique et politique dont nous venons d'esquisser les contours.

Ph. Langevin:

Le découpage communal et départemental hérité de la Révolution française, modifié depuis une douzaine d'années par les lois de décentralisation, ne permet pas d'assurer la gestion du développement économique local et national. Le véritable espace, c'est l'intercommunal, le régional, l'axe méditerranéen, le niveau européen. En fait, les espaces de vie et les territoires officiels ne se recoupent plus.

Dans la région provençale, de plus, l'indépendance jalouse des communes est plus forte qu'ailleurs: les maires des différentes communes préfèrent souvent ne pas se parler, ou du moins c'était souvent la règle jusqu'à une époque récente, ce qui aboutit à des impasses. C'est notamment le cas pour Marseille; jusqu'aux années 1970, Marseille a préféré ignorer les autres communes: ville riche, en expansion, elle pensait ne pas avoir besoin des autres communes, relativement pauvres et d'orientation politique différente. Dans cette conjoncture, chacun a joué son propre destin sans se soucier du voisin. Aujourd'hui, Marseille est devenue pauvre, sa périphérie est devenue riche: Aubagne est devenue une grande ville économique, Aix a réussi sa reconversion, ainsi que les communes de l'Etang de Berre. Pendant ce temps, Marseille rencontrait des problèmes de chômage, de dépopulation, de pauvreté; ce qui apparaissait comme l'oeuvre de la modernité est devenu un ensemble de bidonvilles verticaux (taux de chômage de plus de 30% en certains endroits, problèmes de Rmistes des plus en plus

nombreux: 15 à 20% de Marseillais n'ont pas de conditions de vie normales). Aujourd'hui, le problème de l'intercommunalité se pose différemment: chacun se défie de Marseille et essaie de s'organiser sans elle. La loi de 1992 a déclenché une série de découpages intercommunaux sans véritable logique: pour Saint-Victoret, Marignanne et Marseille, communauté de communes, quel peut bien être le projet qui les réunit? Pour le reste du département, de nouvelles ententes entre communes ont parfois débouché sur des communautés de communes (11 au total), mais sans véritable projet ni cohérence (cas extrême de Coudoux, ville isolée qui se rattache à Aix et Vitrolles sans être limitrophe). Même lorsque les communautés de communes sont mises en place, leur principal souci est de partager la "carotte" de l'Etat, car l'avantage important de la loi de 1992 est une dotation globale de fonctionnement. Cette dotation sert souvent à financer des opérations ponctuelles (cas du jardin public de Saint-Victoret financé par la communauté, entre autres...). Il faut d'évidence définir une politique commune pour donner du sens; cependant, on peut espérer que dans un deuxième temps, les communautés arriveront à dépasser leur simple gestion financière à court terme vers un avenir défini en fonction de l'intérêt général.

Pendant ce temps, la vie avance, les acteurs économiques travaillent sans que ce travail s'inscrive dans un dessein général. Pour l'instant, les technocrates assistent, bien souvent un peu désabusés, à un éparpillement des efforts. Nous sommes devant une situation inquiétante: il n'y a pas de projet là où il y a des communautés, et il n'y a pas de communautés pour les projets; des élus travaillent sur des territoires définis par le découpage de 1790, les acteurs économiques n'ont pas de véritables interlocuteurs, pas de cadre à la mesure de leur action.

R. Morel:

L'institutionnalisation des relations doit venir après la définition d'une dynamique, d'une idée-force. L'idée de l'arc latin est la première de ces idées-force. Sur cet arc latin, où en est-on? D'abord cet arc latin existe-t-il? Il fallait absolument rééquilibrer la banane bleue (Rotterdam-Milan) au centre de l'Europe, qui menaçait d'absorber toutes les forces de la Communauté européenne. Cependant, depuis 20 ans, environ, quelque chose se passe, d'évidence:

- Déstructuration des tissus économiques à peu près la même en PACA, Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées: fin de l'industrie traditionnelle.

- Volonté de l'Etat de "mettre le paquet" sur la façade méditerranéenne avec une très grande force (revalorisation, du littoral languedocien tout d'abord). La somme des investissements de l'Etat sur la façade méditerranéenne est supérieure à tout ce que l'Etat a fait pour les autres régions, Lorraine exceptée.

- Modernisation très rapide de la façade méditerranéenne, qui se traduit par un apport de population exceptionnel: Aix-les Milles en termes de personnes qualifiées, d'emplois, de créations d'entreprises, est très supérieur à Sophia-Antipolis. L'arc latin se constitue peu à peu par la démographie (avec l'arrivée des rapatriés), grâce au rôle de l'Etat (quoiqu'en disent parfois certains élus), grâce enfin au rôle des grandes entreprises qui ont investi énormément. Par ailleurs, les facteurs qui favorisent la constitution de cet ensemble unique entre les Alpes et les Pyrénées sont les suivants:

- Potentiel économique et technologique énorme, incomparable: Marseille-Aix est le deuxième pôle universitaire français.

- Allongement de la durée de la retraite est considérable: de 2 à 12 ans depuis les années 1970; on assiste à une montée des inactifs riches (du fait de leur retraite)

- Le double emploi des ménages

- La grande proximité des villes.

- Les entreprises s'installent là où les risques sont les moins grands (exemple de la Corse qui est un pôle répulsif) et non pas là où les coûts salariaux sont les moindres.

Examinons la manière dont cet ensemble s'organise:

1ère plaque: Barcelone-Perpignan-Carcassonne

2ème plaque: plaque niçoise et ligurienne; il y a quelques années, 40% du chiffre d'affaires de la semaine de Noël à Nice étaient dus aux Italiens. D'ici peu de temps, si le tunnel du Mercantour se réalise, Nice-Turin se fera en moins d'une heure.

3ème plaque: Toulouse isolé dans un désert urbain.

4ème plaque: au milieu de cet arc méditerranéen, un ensemble qui s'étend de Sète à Toulon et de Marseille à Orange, un ensemble de 7 villes de plus de 100 000 habitants.

L'enjeu pour Marseille est de se mettre "en dynamique" dans cet ensemble, au-delà des rivalités entre les villes (exemple de l'installation de l'ORSTOM qui devait se faire avec, et non contre, Montpellier).

Cette métropole méditerranéenne se fera avec Lyon: l'avenir de Lyon est au sud, les Lyonnais en sont désormais convaincus; il y a une véritable demande; ils craignent "l'aspiration" par l'Europe du nord et ils ont besoin de zones nouvelles pour implanter leurs industries. La restructuration de l'arc latin passe par la structuration du grand Delta et une liaison forte avec Lyon.

X. Gizard:

Trois choses sont à considérer:

1) le positionnement géo-stratégique de Marseille dans le bassin méditerranéen.

2) Marseille par rapport à la logique de la construction européenne.

3) l'idée de démocratie dans cet ensemble.

Sur le 1), idées développées dans "La Méditerranée inquiète", le tendanciel est inquiétant: on va vers des ruptures graves à l'horizon de 20/30 ans; il n'y a pas de capacité évidente des sociétés d'outre-Méditerranée pour résoudre leurs problèmes, étant donné l'énorme pression démographique de ces pays. Ce malaise de développement rejoint aussi des problèmes de civilisation: l'Europe est-elle vraiment en mesure de répondre aux questions, aux urgences posées par le discours islamique? Dans tous les domaines (spirituels, idéologiques...). Le schéma du pire serait celui que s'est mis en place dans les années 1960 dans le Sud-est asiatique, où les USA pour contrer l'effet "dominos" de la guerre du Vietnam ont soutenu les Etats forts (Thaïlande). Cela implique une forte tension sécuritaire et sans doute militaire en Méditerranée. De ce point de vue là, un effort est fait: conférence euroméditerranéenne qui place la Méditerranée au même niveau de préoccupation que les pays d'Europe centrale. Aurons-nous les moyens financiers de ce rééquilibrage? Par ailleurs, l'un des résultats de la création de la communauté européenne, c'est un effet de continentalisation (exemple du Portugal qui fait actuellement 80% de son commerce extérieur avec les autres pays européens contre 50% en 1985, un an avant son adhésion à la Communauté). Accompagnant le mouvement de commandement de cette Europe au nord, c'est au nord de l'Europe que se font les communications avec le reste du monde.

Cela signifie qu'impérativement l'Allemagne doit se réapproprier mentalement la façade méditerranéenne et la façade atlantique afin de réorganiser son espace dans cette direction (ce qui implique tout d'abord Marseille).

Enfin, la montée des menaces venant du sud sont un argument fort pour que la Communauté européenne et les Etats du nord investissent sur la rive sud de l'Europe, sur la Méditerranée. Sur le 2ème point, logique de la structuration européenne: l'arc latin est un ensemble englobé dans un ensemble plus large. Les adhésions récentes de pays d'Europe orientale confortent

l'existence d'un grand axe Espagne/Baltique. Dans cet axe, il y a un intérêt plus important qu'auparavant entre les façades atlantique et méditerranéenne, entre la péninsule ibérique et la France. Ce qui est en jeu, c'est un ensemble français qui part du Pays basque pour aboutir à la frontière italienne en passant par Lyon (question: qu'est ce que le sud-ouest européen?). Ainsi se trouve posé le problème de la place centrale de Marseille dans cet ensemble: on risque d'avoir une circulation d'ensemble qui évite Marseille et les Bouches du Rhône. Il n'y a de réponse que si on prend en compte l'ensemble du département des Bouches du Rhône qui, en fait, est un ensemble urbain cohérent, en position de centralité par rapport à ce triangle Pyrénées-Lyon-Italie évoqué plus haut. Ce département est un vrai territoire, il y a coïncidence entre un peuplement urbain et le découpage départemental pour une fonction de "capitalité". C'est dans ce cadre, finalement privilégié, que peut s'opérer une véritable démarche citoyenne de contrôle effectif, un véritable travail de contrôle démocratique, d'exercice démocratique du pouvoir.

Chr. Apotheloz:

Il y a un grand absent dans notre débat: les territoires alpins.

R. Morel:

C'est le problème des zones vides de l'espace français (comme également les Cévennes par exemple). Comment faut-il gérer un espace non rural isolé? Comment aménager cette zone en fonction de son tourisme? Alors qu'il n'y a pas de polarité unique (méditerranéenne ou alpine).

Ph. Langevin:

En fait la situation des départements alpins est beaucoup moins défavorisée qu'auparavant; il y a en quelque sorte une revanche des départements alpins sur les départements littoraux.

X. Gisard:

Nos peuplements ne sont pas ceux de l'Europe du nord: il y a de grands espaces de faibles densités entre les zones urbaines. Le seul modèle est-il celui de la Randstad néerlandaise? ce n'est pas évident, le modèle Randstad est politiquement explosif. Il y a un véritable avantage à conserver ces zones vides; il faut établir des droits à produire; qu'est ce qu'on établit comme droits à produire pour ces zones pour éviter qu'elles deviennent des zones de chasse, divertissement, protection de la nature...

DEBAT:

Daniel Garnier:

Qu'en est-il du projet Euroméditerranée?

P. Urbain:

On a beaucoup parlé des flux, des circulations, des "tuyaux", on a peu parlé de ce qu'était un territoire, autour de ces "tuyaux", de ces réseaux. On peut se poser la question de l'impact social réel de ce développement des réseaux, de leur conséquence sur les rapports sociaux.

X. Gisard:

On est aujourd'hui dans une violence forte due à une dévalorisation des lieux dans lesquels il est difficile d'exister: faut-il se diriger vers une revalorisation archaïque des lieux à la manière de l'ex-Yougoslavie, ou bien inventer d'autres manières de réaffirmer son identité pour exister sur l'ensemble de la mappemonde? C'est tout le problème de l'affirmation de la "capitalité" de Marseille.

R. Morel:

Euroméditerranée est un projet fondamental, dont il est difficile d'apercevoir les contours: c'est une décision d'Etat, mais au niveau du contenu, personne ne sait précisément définir l'ensemble; il est absolument nécessaire de restructurer le centre de la ville, encore faut-il

que cela ne brise pas la ville: le centre ville est une zone d'extrême faiblesse, 36% du chômage est situé dans le centre.

Par rapport aux autres projets:

L'Arbois, par rapport à cette métropole qui se constitue, est une réserve importante; il s'agit d'éviter la concurrence entre deux projets uniquement pour des raisons politiciennes. Il y a eu un déficit d'écoute volontairement entretenu par la ville de Marseille.

Ph. Langevin:

Les projets peuvent contribuer à construire l'intercommunalité, mais il est vrai qu'il faut éviter de concevoir les projets en termes de rivalités, ce qui peut conduire à un essaimage stupide (à titre d'exemple, qui a décidé l'implantation du Dôme à Saint-Just?).

B. Morel:

L'enjeu d'Euroméditerranée est très important; le contenu en sera défini avec un ensemble de partenaires.

E. Témine:

L'exemple de Fos est là pour montrer combien il est absurde de décider d'un grand projet en l'absence d'un véritable débat politique local (l'Etat s'était entretenu uniquement avec les milieux économiques locaux). Quant à l'Arbois, le projet est né d'une série de décisions au coup par coup dans une espèce de désordre qui a troublé la prise de décision. Euroméditerranée mérite quant à lui une véritable explication politique.

J. Bentz:

Toutes ces décisions ne souffrent-elles pas d'une absence d'analyse véritablement politique? Pourquoi le territoire est-il un enjeu de pouvoir? Il faut par ailleurs analyser le discours politique local pour y voir clair.

M. Lorne:

1) On peut appartenir à plusieurs territoires en même temps: l'expression de la démocratie ne s'exerce que sur certaines portions du territoire.

2) Sur Euroméditerranée: ce qu'il importe de savoir, c'est qu'il faut faire un grand projet à Marseille pour reconstituer un lieu pour un certain nombre de pouvoirs. Aujourd'hui, il s'agit de définir précisément quel partenariat établir entre les collectivités locales pour avancer dans les deux directions suivantes: créer un centre de décision tertiaire de haut niveau, mettre en place une dynamique de rénovation urbaine.

Chr. Bruschi:

Euroméditerranée, c'est un défi à relever, il s'agit en quelque sorte de créer un "nouveau" Marseille qui constitue une "zone de capitalité" de niveau européen sur la façade méditerranéenne.

P. Ablincourt:

Il y a un risque important de passer à côté d'un projet global; l'Etat doit intervenir pour corriger une intervention trop restreinte qui accentuerait les déséquilibres sur l'ensemble de la ville. On peut craindre que les décideurs n'aient pas eu l'audace de "dimensionner" suffisamment le projet; l'Etat lui-même a été un piètre organisateur.

M. Lorne:

Ce qui pose une vraie question, c'est que -en fait- aux termes de la loi de 1992, c'est la Région qui est théoriquement compétente pour la mise sur pied de ce genre de projet. Dans ces conditions, l'intervention de l'Etat est délicate, même s'il continue à jouer un grand rôle; si les collectivités ne jouent pas le jeu, tout peut être bloqué.

J. Boudesteix:

1) Au moment du débat sur la loi Joxe de 1992, les milieux économiques et sociaux en cause n'ont pas joué leur rôle pour modifier le projet de loi.

2) Il y a un effet pervers de la décentralisation: la règle des financements croisés empêche une véritable régulation et engendre un fonctionnement anarchique de l'aire métropolitaine. L'enjeu essentiel, c'est de définir un cadre, un schéma, qui doit faire l'objet d'un débat pour les prochaines élections municipales, enjeu plus politique qu'économique du reste.

Quant à l'Arbois, il s'agit de croissance et non pas de délocalisation; dans ces conditions se pose impérativement le problème de la gare du TGV.

B. Morel:

Le projet de l'Arbois s'inscrit très bien dans un schéma départemental, mais qui va le réaliser? Il faut donc imaginer une dynamique qui permette aux élus et aux décideurs de se réunir. Par exemple en regroupant les agences d'urbanisme. Une vraie compétence interdépartementale et communale doit être mise en place.

P. Ablincourt:

L'Etat a de très lourdes responsabilités dans cette région; les erreurs de Fos ne doivent pas être perdues de vue; or pour Euroméditerranée, l'effort de l'Etat s'est fait au travers d'une espèce de proconsulat. Il est à craindre que l'Etat recule devant ses responsabilités pour des raisons politiciennes.

Ph. Langevin:

Il faut savoir comment concevoir et organiser un système qui instaure l'échange pour que la politique soit pratiquée au quotidien.

A. Garrat:

Dans le cas de l'Arbois, que deviennent les populations qui sont concernées?

B. Morel:

Pour mettre en place la métropolisation, il faut quelques axes et poser des actions concrètes; ces axes sont d'évidence Euroméditerranée, la culture, le tourisme, l'environnement. Il faut par ailleurs que le maire de Marseille ne s'impose pas a priori comme le président de la métropole.

M. Lorne:

Soit, mais qui prend l'initiative?

Chr. Apolheoz:

Notre difficulté à Marseille, c'est qu'au centre du dispositif métropolitain, personne ne prenne la responsabilité de cette situation; on peut aboutir à reproduire le schéma parisien.

Chr. Bruschi:

Nos débats illustrent la difficulté du thème choisi: la production des territoires implique aussi bien la politique que l'économique.

Ce qui ressort de notre discussion, c'est un déficit de démocratie: il ne suffit pas de faire référence aux carences de l'Etat ou de tel ou tel; il faut aussi autour de ce débat faire des propositions pour des projets concrets. Il faut y associer tous les partenaires concernés. Les mois qui viennent sont un défi pour Marseille, mais également pour les autres collectivités par delà l'horizon de Marseille, Aix et l'Elang de Berre, vers un grand espace européen.